CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 27 novembre 1991

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Monsieur le Président, dans ma ville de Hamilton, en Ontario, le taux de chômage atteignait 10,3 p. 100 en octobre, ce qui constitue une augmentation importante par rapport au taux de 6,8 p. 100 enregistré au mois d'octobre l'année dernière.

Le nombre d'assistés sociaux grossit dans la municipalité régionale de Hamilton—Wentworth. On a été témoin d'une augmentation constante des familles et des personnes qui doivent compter sur l'aide sociale depuis 1989. Le nombre des assistés sociaux s'est accru de 56 p. 100 depuis l'année dernière. Il y a actuellement 14 000 personnes qui touchent des prestations d'aide sociale dans la région.

La mauvaise gestion économique du gouvernement a créé un problème de chevauchement concernant le versement des prestations d'aide sociale par la région et d'assurance-chômage. Les gens attendent en moyenne huit semaines pour recevoir leur chèques de chômage. Les demandeurs ont droit de recevoir les prestations d'aide sociale et quand ils recoivent leur rappel de prestations d'assurance-chômage ils sont censés rembourser les prestations d'aide sociale. Hélas! rares sont ceux qui le font et cela coûte à la région plus de 2 millions de dollars par an. La région veut que les sommes dues au titre de l'aide sociale soient déduites à la source sur les chèques d'assurance-chômage, ce qui est une demande raisonnable pour établir un système équitable.

LA COLLINE DU PARLEMENT

M. Peter L. McCreath (South Shore): Monsieur le Président, je constate que, cette année encore, on a décoré les couloirs du Parlement avec des arbres de Noël artificiels. C'est honteux! Quel terrible exemple à donner du' point de vue de la protection de l'environnement!

Voilà ce qu'on appelle «verdir» la Colline! Les vrais arbres de Noël ne nuisent pas à l'environnement. Ils sont beaux. Ils sont renouvelables. Ils sont canadiens. Et ils sentent bon, par-dessus le marché.

Je crois qu'il serait temps que le Parlement donne l'exemple en remplaçant ces arbres artificiels par de vrais beaux arbres de Noël.

Monsieur le Président, si le Parlement n'est pas assez sensé pour le faire, j'espère en tout cas que tous les Canadiens qui célèbrent la Noël feront, eux, preuve de bon sens et de patriotisme et qu'ils appuieront une industrie primaire canadienne de grande valeur en s'offrant un vrai arbre de Noël canadien cette année. Au cas où vous ne le sauriez pas, les plus beaux arbres de Noël viennent de la capitale canadienne de l'arbre de Noël, c'est-à-dire la rive sud de la Nouvelle-Écosse.

LES PLAQUES COMMÉMORATIVES

Mme Catherine Callbeck (Malpèque): Monsieur le Président, en septembre, j'ai déposé une motion d'initiative parlementaire pour demander au gouvernement fédéral de souligner la contribution apportée au Canada par nos anciens premiers ministres défunts, en installant une plaque commémorative à proximité du lieu où ils ont été inhumés.

Alors que nous nous débattons pour réaliser l'unité nationale et affirmer notre identité en tant que Canadiens, le problème évident que j'ai constaté c'est que bon nombre de Canadiens ne font aucun cas de notre histoire. Nous oublions souvent de reconnaître les avantages considérables que nous retirons du fait de vivre au Canada.

J'ai bon espoir qu'en commémorant les efforts de ceux qui ont consacré leur vie à édifier notre nation, les Canadiens seront peut-être plus conscients de l'obligation qui incombe à notre génération de continuer à bâtir et à préserver l'unité canadienne. Le fait de savoir reconnaître les réalisations du passé nous aide à mieux nous préparer à faire face à l'avenir.

Je remercie les nombreux députés de tous les partis qui m'ont fait savoir qu'ils appuyaient personnellement cette initiative et j'aimerais bien que le gouvernement m'indique si ma motion a été choisie ou non. . .

M. le Président: Le temps de parole de la députée est écoulé.